

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit social 1</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier: assistant social DC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Marie HESPEL	50	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Introduction au droit de la sécurité sociale	25h	Marie HESPEL
Introduction au droit du travail	25h	Marie HESPEL

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Introduction au droit de la sécurité sociale</b> : 15h de théorie, 10h de travaux
<b>Introduction au droit du travail</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Introduction au droit de la sécurité sociale</b> : Français
<b>Introduction au droit du travail</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services</li> <li>◦ Adopter le langage professionnel du secteur</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies</li> </ul> </li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Construire son identité professionnelle</li> <li>◦ Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement</li> <li>◦ Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables</li> <li>◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.</li> </ul> </li> <li>• Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux</li> </ul>

- Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
  - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
  - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

## Objectifs de développement durable



### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.



### Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
- 10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Repérer et décrire les notions juridiques des relations individuelles du travail et mesurer leurs implications dans la vie socioprofessionnelle ;
- Appliquer les notions de base dans le cadre d'exercices pratiques ;
- Situer le droit de la sécurité sociale au sein de la discipline du droit social ;
- Respecter et appliquer les principes fondamentaux de la sécurité sociale des travailleurs salariés.

## Contenu de l'AA Introduction au droit de la sécurité sociale

- La formation du système de sécurité sociale belge ;
- L'organisation du régime de sécurité sociale des travailleurs salariés.

## Contenu de l'AA Introduction au droit du travail

- La formation du contrat de travail

- L'exécution du contrat de travail

- La fin du contrat de travail

### Méthodes d'enseignement

**Introduction au droit de la sécurité sociale** : travaux de groupes

**Introduction au droit du travail** : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC

### Supports

**Introduction au droit de la sécurité sociale** : copies des présentations, activités sur eCampus

**Introduction au droit du travail** : syllabus, activités sur eCampus

### Ressources bibliographiques de l'AA Introduction au droit de la sécurité sociale

Déterminées dans les travaux de groupe

### Ressources bibliographiques de l'AA Introduction au droit du travail

Baltazar, S., Schonnartz, M., « Vacances annuelles et jours fériés », Wolters Kluwer, 2015.

Claeys & Engels, « Licenciement et démission », Wolters Kluwer, 2015.

Mairy, C., Verbrugge, F., « Congés circonstanciels », Wolters Kluwer, 2015.

Paternostre, B., « Engager un travailleur », Wolters Kluwer, 2013.

Textes législatifs

Constitution belge

Code Civil

Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail

Site du SPF Emploi

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Epreuve intégrée: Les deux AA (Introduction au droit de la sécurité sociale et introduction au droit du travail) font l'objet d'une seule note.</p> <p>Cette note finale (100%) est composée de deux notes: Examen écrit (70%) + Travail de groupe (30%)</p> <p>! La présence et la participation lors des séances de travail de groupe sont obligatoires.</p> <p>- en cas d'absence injustifiée (pas de certificat médical ou d'autre élément légalement opposable), l'étudiant se verra sanctionné dans la note attribuée au travail de groupe.</p>

Si l'étudiant est absent de manière injustifiée à plus de deux séances, il devra prendre contact avec l'enseignante responsable de l'AA et effectuer un travail écrit distinct. Ses absences injustifiées auront un impact sur la note de ce travail écrit individuel.

- en cas de plus de deux absences justifiées (par un certificat médical ou par un autre élément légalement opposable), l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignante responsable de l'AA et effectuer un travail écrit distinct. Par contre, les absences justifiées n'auront pas d'impact sur la note du travail écrit.

Les modalités de l'examen écrit et du travail de groupe sont disponibles sur Moodle.

Année académique : **2023 - 2024**